

Calendrier liturgique pour cet été et pour la rentrée

Les Heures et la Divine Liturgie sont en principe célébrées les dimanches à la Crypte à **9h45** et **10h**. Les Vigiles sont célébrées le samedi à **17** heures. Les offices pour les défunts sont célébrés le premier samedi de chaque mois à **16h30**.

Nous reportons la fête des saints apôtres Pierre et Paul (29 juin) au dimanche 30 juin.

Mais cet été, compte tenu des JO et des contraintes dues aux périmètres de sécurité, des zones rouges et des difficultés voire des impossibilités de déplacement qu'elles entraînent pour le clergé et de nombreux fidèles, nous serons au regret de fermer la Crypte **le lundi 8 juillet**.

Les célébrations continueront à la cathédrale tout l'été. Mgr Élisée demandera qu'il soit introduit un peu plus de français dans les offices.

Réouverture de la Crypte le **samedi 7 septembre** avec la pannikide mensuelle et les Vigiles de la Nativité de la Mère de Dieu.

Pour la rentrée :

La Nativité de la Mère de Dieu sera célébrée le **dimanche 8 septembre**, vigiles la veille le 7 septembre.

L'Exaltation de la Croix sera reportée au **dimanche 15 septembre** (vigiles la veille)

La protection de la Mère de Dieu (1^{er} octobre) sera avancée au **dimanche 29 septembre**.

L'entrée au Temple de la Mère de Dieu sera reportée au **samedi 23 et dimanche 24 novembre**.

Pour la Nativité :

Mardi 24 décembre, nous célébrerons la Paramonie (heures royales, Liturgie, vêpres) matin et soir.

Mercredi 25 décembre, Divine Liturgie pour la célébration de la Nativité le matin, suivie d'agapes festives. Cette année, nous célébrerons donc bien la Nativité le jour même et non la veille en soirée comme l'an dernier.

Plus de précisions pour tous les horaires à venir.